

Ski alpin sensations

CONTACT ORGANISATEUR

Ligue de l'enseignement de l'Isère
Vacances pour tous
33 rue Joseph Chanrion - 38 000 Grenoble
Tél. 04 38 12 41 30 - Fax 04 76 70 02 57
vacances@laligue38.org

En savoir plus : colos.laligue38.org

Les indispensables :

La tenue complète de ski pour dévaler les pentes de Villard-de-Lans et prendre un bon bol d'air frais !

Ski alpin sensations

Un séjour pour les accros de la glisse.

**9-14
ANS**

Centre Le Vercors de Villard-de-Lans Réf. 038004001

Un séjour pour les accros de la glisse !

Lors de **5 séances** composées de 2h de cours avec les moniteurs de l'Ecole de Ski Français apprend les bases ou renforce ta technique. Le reste de la journée, profite de la neige en **ski libre** avec tes animateurs.rices.

Tu pourras passer tes "étoiles" et **repartir avec ton insigne** lors d'une soirée mémorable de fin de séjour.

Luge sur 1/2 journée au luge-park de la Colline des Bains avec ses 6 pistes aménagées, un des plus grands espaces de luge des Alpes françaises, unique en France. Patinoire avec 1 sortie nocturne à la patinoire de Villard-de-Lans. Repas régionaux, veillées, grands jeux et bien sûr la boum pour compléter un séjour 100 % glisse !

Le Centre :

À 30 km de Grenoble, Villard-de-Lans bénéficie d'un climat privilégié à 1 000 m d'altitude. Le centre est situé à 10 min en bus (une navette dépose les jeunes sur site). Il propose tout le confort d'une structure hôtelière. Hébergement en chambres 4 lits avec sanitaires complets, salles d'activités, tables de ping-pong, baby-foot...

Rythme de la Journée

- Lever et petit déjeuner individualisés
- Brossage des dents
- Rangements des chambres
- Choix des activités de la journée
- Le Temps des activités
- Déjeuner
- Temps Calme adapté à l'âge des enfants
- Le Temps des activités
- Goûter
- Le Temps des douches
- Le Temps du courrier, discussions et jeux libres
- Dîner
- Veillée collective
- Brossage des dents et coucher adapté à l'âge des enfants

Vie quotidienne

Notre centre est ouvert toute l'année (colonies de vacances et classes). L'encadrement est constitué d'animateurs formés ou en cours de formation. Le centre est dirigé par un directeur permanent. Il est épaulé par 2 adjoints pédagogiques, 1 ou 2 assistantes sanitaires, un animateur permanent et un cuisinier permanent. Un animateur de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour.

Il est toujours présent, quel que soit le moment de la journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage, notamment celui de la vie en collectivité.

Rythme de vie : le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée, des conditions climatiques et sont adaptées au rythme de vie des enfants. Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.

Repas : nous avons le souci de proposer aux enfants des repas équilibrés et diversifiés, pris à des heures régulières. Un animateur présent à chaque table veille à ce que l'enfant mange de tout et suffisamment. Seuls les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.

Hygiène : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour. Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, il peut être sage d'ajouter dans la trousse de toilette une lotion traitante.

Linge : il est lavé une fois par semaine. Afin de réduire les risques de pertes, celui-ci doit être marqué au nom de l'enfant par une bande tissée cousue (celle collée au fer ne résiste pas toujours aux lavages répétés) ou un stylo textile.

Santé

Les parents remplissent avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si l'enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de donner l'ordonnance du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi. Le suivi médical est assuré par une assistante sanitaire qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Tous les éventuels frais médicaux sont avancés par la Ligue de

l'enseignement, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de la CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour : attestation CMU et attestation d'assurance maladie.

Relation Parents / Enfant

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer au moins une lettre après leur arrivée. Il est bien de le munir de quelques enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre. Votre enfant reçoit son courrier dans sa propre boîte à lettres qui peut aussi être utilisée pour écrire aux copains de la colo, ou à l'animateur, au cuisinier...

Téléphone : le centre ne dispose pas de point phone. Les parents peuvent appeler sur le centre uniquement en cas d'urgence.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ligue38.org/blogs-de-nos-sejours et de sélectionner Villard-de-Lans dans la catégorie montagne, puis saisir les codes d'accès fournis dans la convocation de départ.

Argent de poche

Les parents pourront remettre l'argent de poche à un animateur au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, la Ligue de l'Enseignement de l'Isère ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

Pratiques addictives : tabac, alcool, drogues

La loi Française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

- MEMO -

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche sanitaire
- Les médicaments et l'ordonnance
- L'argent de poche



Trousseau Villard Hiver



Nom de l'enfant :

Animateur :

Nombre	VETEMENTS	Arrivée centre	Départ centre	Observations
	LINGE DE CORPS			
6	maillots de corps ou tee-shirts			
7	slips ou culottes			
7	paires de chaussettes			
1	pyjama			
	VETEMENTS DE JOUR			
2	chemises ou polos			
2	pull polaires			
2	sous- pull			
2	pantalon ou jogging			
	VETEMENTS DE SKI			
1	paire de chaussettes de ski			
1	collant de ski			
1	pantalon de ski			
1	manteau de ski			
1	paire de gants de ski			
	POUR LA TOILETTE			
1	trousse de toilette complète			
1	crème protectrice (visage + lèvres)			
1	gant de toilette			
1	serviette de toilette			
	CHAUSSURES			
1	paire de baskets			
1	paire d'après-ski			
1	paire de chaussons			
	OBLIGATOIRE			
1	masque de ski ou lunettes de soleil			
1	petit sac à dos			
1	gourde			
1	serviette de table en tissu			
-	mouchoirs tissus ou kleenex			

Liste donnée à titre indicatif: l'adapter à la durée du séjour de l'enfant.

Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.

Evitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.